

REVUE DE PRESSE

10 avril 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

Quand la nutrition sportive rend malade de jeunes athlètes

Des diététistes-nutritionnistes sonnent l'alarme afin que Québec encadre mieux les gens qui interviennent auprès de ces jeunes

MARIE-EVE COUSINEAU
LE DEVOIR

Un jeune joueur de football qui fait une crise de tachycardie en plein match après avoir avalé une boisson énergisante contenant une quantité « astronomique » de caféine. Une nageuse qui consomme trop de suppléments vitaminés et dépasse la limite de magnésium recommandée par jour. Une adolescente gymnaste qui élimine des catégories d'aliments pour aplanir son ventre dans son maillot moulant. Des diététistes-nutritionnistes sonnent l'alarme. Leur ordre professionnel demande à Québec d'agir pour mieux encadrer le milieu sportif étudiant et civil.

Mélanie Olivier, présidente et fondatrice de la clinique de nutrition sportive Vivaï, reçoit chaque semaine de jeunes athlètes amateurs qui prennent trop de suppléments vitaminés ou qui ont cessé de consommer des aliments après avoir reçu des conseils inadéquats de la part d'un entraîneur, d'un préparateur physique ou d'une personne qui a fait quelques formations en nutrition. « Au moindre petit ballonnement, on coupe le gluten, le lait, les produits laitiers, déplore la diététiste-nutritionniste. On

voit ça fréquemment. »

Elle a récemment reçu un hockeyeur de compétition qui a développé un trouble alimentaire à la suite, affirme-t-elle, « d'un commentaire d'un entraîneur ». « Dans l'équipe de hockey, [les joueurs] se pesaient chaque semaine sans raison apparente », précise-t-elle. Le garçon s'est soumis à une diète et a subi des fractures de stress liées à une « densité osseuse affaiblie ». Il est suivi en psychologie. Il n'est plus aussi performant sur la glace.

L'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec (ODNQ) affirme recevoir chaque mois un signalement concernant une recommandation « préoccupante » formulée par un non-professionnel. Un exemple ? Une personne qui prône dans les médias sociaux la diète cétogène (régime faible en glucides et élevé en gras) pour les jeunes footballeurs. Le bureau des enquêtes de l'ODNQ l'a contactée « pour la sensibiliser », indique la présidente de l'Ordre, Joëlle Emond.

Mais l'ODNQ n'a pas pu en faire plus. Au Québec, les activités réservées aux diététistes-nutritionnistes sont d'ordre clinique et s'effectuent « dans un contexte d'ordonnance médicale » lorsqu'il y a maladie. « La nutrition sportive, ça fait partie de la saine alimentation, ex-

plique Joëlle Emond. Quand on fait un sport, on n'est pas malade. » Les conseils en nutrition peuvent pourtant avoir « des effets importants, surtout chez les jeunes qui sont en pleine croissance », signale-t-elle.

L'ODNQ juge que le gouvernement doit mieux encadrer le milieu sportif amateur en matière de nutrition. Il demande à la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, Isabelle Charest, de modifier son projet de loi 45 — qui vise à « renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports » — afin d'inclure des mesures qui assurent « la sécurité de l'état nutritionnel » des athlètes.

Dans un mémoire soumis à la ministre, l'Ordre recommande notamment que de la formation soit offerte aux entraîneurs et aux personnes « susceptibles d'intervenir » auprès des jeunes athlètes. La diététiste-nutritionniste Emilie Comtois-Rousseau, spécialisée en nutrition sportive, croit qu'il s'agit d'une nécessité. Selon elle, le niveau de connaissance en alimentation des jeunes et des entraîneurs est « très faible ». La désinformation nutritionnelle « explose » en ligne.

« Combien de jeunes me disent qu'ils sont trop gros, qu'ils veulent avoir un *six-pack* [abdominaux], adoptent des diètes super restrictives et, à cause de cela, ne gagnent jamais la masse musculaire qu'ils ont besoin de gagner », dit la nutritionniste du centre Excellence sportive en Outaouais et diététiste en chef des équipes sportives de l'Université d'Ottawa, les Gee-Gees.

En camp d'entraînement, ils sont « trop » nombreux, d'après elle, à refu-



ser un sandwich à la crème glacée ou une sucette glacée « sous prétexte que cela va un peu nuire à leur performance sportive ». « Tous les jours, je suis un peu obligée de défaire des mythes, dit Emilie Comtois-Rousseau. Manger un Timbit qui contient 50 calories, c'est une *peanut* quand tes besoins caloriques sont de 7000 par jour. »

Réactions à Québec

Au cabinet d'Isabelle Charest, on indique que la ministre est nutritionniste de formation et qu'elle est « donc très au fait de ces enjeux ». « On a pu prendre connaissance du mémoire présenté par l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec, écrit-on. Comme pour les autres mémoires reçus, on y trouve des propositions intéressantes qui nous guideront pour la suite des travaux. » Le projet de loi 45 fera prochainement l'objet d'une étude détaillée.

Chez Sports Québec, la directrice générale, Isabelle Ducharme, estime que les recommandations de l'ODNQ sont « louables » et « bienvenues ». « Mais la question est : qu'est-ce qui peut être amené dans le projet de loi versus qu'est-ce qui peut être fait en éducation dans le milieu ? demande-t-elle. C'est deux éléments différents. »

Isabelle Ducharme indique que le Programme national de certification des entraîneurs comporte une formation de base en nutrition. Elle souligne que les entraîneurs ont pour mission d'offrir un « encadrement sportif » aux jeunes, et non nutritionnel. « À la base, la responsabilité des organisations et des entraîneurs aux niveaux local et régional, c'est de mettre en place une activité sportive, affirme-t-elle. Est-ce qu'il y en a qui vont plus loin ? Ce n'est pas des recommandations qu'on a. » Elle rappelle que les parents peuvent aussi « aller chercher » des conseils nutritionnels à l'extérieur « du système sportif ».

Diététiste-nutritionniste à l'Institut national du sport du Québec, Martin Fréchette estime qu'une « minorité » d'entraîneurs en sport étudiant ou civil outrepassent leurs compétences en nutrition. « Qu'un entraîneur ou un parent véhiculent le Guide alimentaire canadien, je ne pense pas que c'est un grand enjeu, soutient-il. La chose plus à risque, c'est quand on parle d'évaluer l'alimentation d'une personne ou de faire une recommandation comme "tu devrais modifier ton apport énergétique à la hausse ou à la baisse". Ça devrait être [fait par] une diététiste-nutritionniste. »



MORT DE LA PETITE MARIIA EN 2022

UN PREMIER PAS VERS LA PROTECTION DES « CORRIDORS SCOLAIRES »

GABRIEL BÉLAND, LA PRESSE

QUÉBEC — Le concept de « corridor scolaire » sera inscrit pour la première fois dans le Code de la sécurité routière, une « avancée majeure » selon le gouvernement québécois, qui est toutefois loin de satisfaire les groupes de parents.

La ministre des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a elle-même présenté mardi en commission parlementaire un amendement à sa refonte du Code de la sécurité routière, le projet de loi 48. L'article ajouté indique que les corridors scolaires – soit le chemin que les enfants empruntent à pied ou à vélo pour se rendre à l'école – feront leur entrée dans le Code de la sécurité routière.

« C'est une avancée plus que majeure, a indiqué Geneviève Guilbault. On inscrit dans le Code de la sécurité routière la notion de corridor scolaire, elle va devenir incontournable. »

« COMPLÈTEMENT INSUFFISANT »

Mais tant les oppositions que les groupes de parents ont souligné les limites de l'amendement. Les corridors scolaires ne seront pas mis en place de facto autour des écoles. Les municipalités auront elles-mêmes le loisir de les créer, mais n'auront aucune obligation de le faire.

Au départ, le projet de loi se concentrait uniquement sur les « zones scolaires », beaucoup plus restreintes en superficie que les corridors.

« Pour nous, c'est complètement insuffisant », a réagi Virginia Roberge-Dion, membre du collectif Pas une mort de plus, formé dans la foulée de la mort de la petite Mariia Legenkovska.

Celle-ci avait été tuée en décembre 2022 par un automobiliste alors qu'elle se rendait à l'école à Montréal. Mais l'intersection où elle a été happée, dans le « corridor

scolaire », n'était pas assez proche de l'école pour entrer dans la « zone scolaire ».

Les parents qui demandaient d'inclure le concept de corridor dans le projet de loi ont souvent soulevé cet exemple pour témoigner du manque de dents de la pièce législative.

Mme Roberge-Dion concède qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction. « Mais pour nous, c'est insuffisant de ne pas obliger les municipalités. On le sait, certaines municipalités refusent d'appliquer les recommandations du coroner, comme c'est arrivé à Saint-Flavien », dit-elle. Elle fait référence à cette recommandation du coroner d'installer un trottoir devant l'école à la suite de la mort d'Anais Renaud, 11 ans, happée dans un accotement sur son chemin vers l'école. Saint-Flavien n'a jamais appliqué la recommandation.

Rappelons que le projet de loi 48, qui doit maintenant être adopté au Parlement, limite la vitesse des voitures à 30 km/h dans les zones scolaires, entre autres changements. Les zones scolaires sont définies comme les secteurs à 50 mètres d'une école en milieu urbain et à 100 mètres en milieu rural. Or, le corridor scolaire est une notion beaucoup plus vaste : elle inclut tout le chemin que peut parcourir à pied un enfant.

« C'est dans les corridors scolaires qu'on compte le plus d'accidents mortels et d'accidents graves. Le caractère non obligatoire d'aménager les corridors nous empêche d'agir partout au Québec », a déclaré en commission parlementaire le député solidaire de Taschereau, Étienne Grandmont.



CHRONIQUES

Le dernier bluff

PAUL JOURNET

La Presse

Si la tendance se maintient, on épuisera bientôt les possibilités de la langue française pour qualifier l'intérêt de François Legault pour un référendum sur l'immigration.

En disséquant les mots à la loupe, on peut trouver de légères fluctuations. Mais dans l'ensemble, c'est surtout la stabilité qui se remarque.

En mai 2022, ce n'était « pas dans [ses] plans » de consulter la population pour rapatrier des pouvoirs au fédéral.

En octobre 2022, ce n'était « pas exclu », mais la priorité était d'obtenir un « mandat fort » afin de négocier avec Ottawa. Ce n'était rien de moins qu'une question de survie pour la nation.

M. Legault a obtenu le mandat réclamé, sans que le fédéral ne bronche. En février, il n'était pas pressé. « À cette étape-ci, ce n'est pas nécessaire », disait-il.

Mardi, il a menacé Justin Trudeau de le faire. « Ça va dépendre des résultats des discussions », a-t-il prévenu.

Même si le ton fluctue, sur le fond, son enthousiasme demeure le même : d'une modération extrême. C'est la carte qu'il garde dans sa manche, sans vouloir la jouer.

Le Parti québécois (PQ) avait le premier eu l'idée des référendums sectoriels. L'objectif était double : obtenir des gains à court terme et raviver la flamme indépendantiste. L'appétit viendra en mangeant, croyait-on.

M. Legault espère le contraire. Il courtise l'électorat nationaliste qui est revenu au PQ. Mais il veut le rassasier, et non le mettre en appétit.

Un référendum aurait l'allure d'une manœuvre de dernier recours. Le premier ministre caquiste s'est déjà dit plus intéressé par des « états généraux » ou une consultation comme la commission Bélanger-Campeau en 1990-1991.

Un tel référendum serait compliqué.

D'abord, il faudrait choisir la question. Voudrait-on récupérer certains pouvoirs ? Tous les pouvoirs ?

Le Québec n'étant qu'une province, il ne contrôle pas la frontière. Cela limite les possibilités. La gestion des réfugiés serait exclue. Pour obtenir les pleins pouvoirs, il faudrait un référendum sur l'indépendance.

En mai 2022, M. Legault s'inquiétait particulièrement des réunifications familiales. Or, ces candidats représentent un faible pourcentage des nouveaux arrivants. Ils ne déstabilisent pas la demande en logement – ils rejoignent des proches – et limiter leur nombre crée des drames humains. Par exemple, des pères sont empêchés de retrouver au Québec leur jeune enfant.

La priorité est devenue l'immigration temporaire, qui atteint en effet des niveaux records. Un choix s'offre : tout gérer à partir de Québec ou choisir les candidats (étudiants et travailleurs) en plafonnant le nombre et en imposant la maîtrise du français pour laisser ensuite le fédéral gérer les programmes.

Le choix de la question n'est pas le seul écueil. La campagne aussi serait délicate. Par définition, un référendum clive la population. Une consultation sur l'immigration risque de s'envenimer. L'enjeu des pouvoirs pourrait être oublié. Ça pourrait se transformer en débat « pour ou contre » l'immigration.

Bien sûr, une victoire améliorerait le rapport de force du Québec pour négocier une nouvelle entente. Là-dessus, il n'y a pas de doute. Reste que l'issue demeurerait incertaine.

La Cour suprême a déjà statué qu'un référendum gagnant entraînait l'obligation de négocier. Or, l'Accord Canada-Québec sur l'immigration est jugé comme une des meilleures – ou une des moins mauvaises – ententes. Si

le fédéral cède des pouvoirs, il pourrait en contrepartie avoir d'autres demandes.

Et enfin, M. Legault doit se demander ce qu'il fera en cas d'échec. Quelle place restera-t-il pour son projet autonomiste ?

M. Legault est déjà débordé avec la gestion de l'État. Il essaie à la fois d'améliorer les services publics et de réduire le déficit tout en gardant un œil sur ce qu'il préfère, le développement économique.

S'il maintient cette menace, c'est parce qu'elle plaît à l'électorat nationaliste et parce qu'elle inquiète, au moins un peu, Justin Trudeau.

Le premier ministre libéral est lui aussi en position précaire. Il a fini par reconnaître que l'immigration temporaire avait atteint un niveau « bien supérieur à ce que le Canada a été en mesure d'absorber ».

Par exemple, les classes d'accueil dans les écoles débordent et la crise du logement est aggravée par ce bond démographique.

La solution préférée de M. Legault reste une entente négociée, le plus rapidement possible. Et non un référendum, qui viendrait en fin de mandat. Et peut-être aussi après la fin du règne Trudeau.

Pour la première fois mardi, M. Legault a donné un ultimatum : sans entente le 30 juin, il pourrait déclencher un référendum. Ce sera son dernier bluff. Après, plus personne n'y croira.

S'il double ainsi la mise, c'est peut-être parce qu'il sent que la position de M. Trudeau a changé et qu'une entente est à portée de main.





OPINIONS

La fabrication politique du consensus sur le « déclin du français »

Depuis l'adoption du projet de loi 96 en juin 2022, lequel avait pour principal objectif de proposer des mesures « costaudes » pour renverser le « déclin du français », il est fascinant de constater à quel point plusieurs médias, acteurs et observateurs politiques ont été avares de couverture ou simplement muets à propos de plusieurs résultats positifs qui émanent d'enquêtes récentes de l'Office québécois de la langue française (OQLF) sur la présence et l'usage du français au Québec.

JEAN-PIERRE CORBEIL

Professeur associé au département de sociologie de l'Université Laval

Et si l'on en parle, même sommairement, plusieurs faits sont occultés de sorte à nous conforter qu'il est urgent d'agir devant la catastrophe appréhendée.

En mettant principalement l'accent sur la baisse relative du français comme langue maternelle et principale langue d'usage à la maison de même que sur la lenteur avec laquelle la population de langue tierce adopte principalement le français à la maison, l'idée du « déclin » s'est progressivement imposée comme une évidence dans le discours politique et de sens commun de sorte que seules les personnes perçues comme vivant dans le déni de la réalité tentent de la nuancer.

Selon Therrien et Marcoux¹, on a ainsi vu le nombre d'articles parus avec l'expression « déclin du français » dans les médias québécois passer de 419 à 2868 entre 2020 et 2022.

Alors que se multiplient les appréhensions de la noyade démographique, du grand remplacement, de la louisianisation, du suicide collectif et de la menace identitaire chez certains analystes, observateurs, acteurs médiatiques et politiques, la population québécoise voit quant à elle ses craintes et ses inquiétudes alimentées et renforcées de sorte à légitimer – « parce que les Québécois sont inquiets » – certaines politiques et mesures radicales du gouvernement actuel qui visent à protéger le français et à renverser son déclin.

Et pendant ce temps

Pendant ce temps, on aura à peine souligné le fait qu'au cours des 15 dernières années, la proportion de

Québécois utilisant principalement le français dans l'espace public est demeurée stable à un peu moins de 80 % et qu'au moins 85 % des Québécois utilisent aujourd'hui principalement le français dans les commerces de proximité, les centres commerciaux ou au restaurant.

On gardera sous silence le fait que chez les Québécois de langue anglaise et de langue tierce, l'utilisation du français dans l'espace public a augmenté de 5,6 points et de 3,2 points de pourcentage, respectivement, entre 2016 et 2022, une hausse jugée significative par la firme qui a réalisé l'enquête.

On évitera de le mentionner au profit d'anecdotes ou de certains épiphénomènes, tel le fait d'entendre trop souvent des amis ou des collègues se parler en anglais sur le trottoir au centre-ville de Montréal ou d'entendre un « Bonjour/Hi » en entrant dans un commerce comme preuves indéniables du déclin du français.

On s'explique mal aussi qu'on ait si peu parlé du fait qu'entre 2010 et 2023 l'usage général (au moins 90 % du temps) du français au travail soit demeuré stable, même si des enjeux demeurent au chapitre des besoins de francisation et de valorisation de l'usage du français en milieu de travail. De même, on aura passé sous silence le fait que les travailleurs de langue anglaise et tierce ont augmenté leur utilisation du français dans leurs communications avec leurs collègues ou avec la clientèle.

Les rapports récents de l'OQLF ont également montré que les proportions des élèves de langue anglaise et

de langue tierce fréquentant une école primaire et secondaire de langue française continuent d'augmenter.

De même, on n'aura pas rapporté le fait qu'entre 2007 et 2021, la proportion de nouveaux inscrits de langues maternelles anglaise et tierce dans les cégeps de langue française est passée de 5 % à 13 % et de 49,9 % à 65,6 %, respectivement. On préférera braquer les projecteurs sur la croissance de 1961 nouveaux inscrits au secteur collégial de langue anglaise qui ont fait leurs études secondaires en français, alors même que la proportion des nouveaux inscrits au collégial en anglais est demeurée à peu près stable, en particulier depuis une dizaine d'années.

Bien que de telles évolutions masquent un certain nombre de défis et d'enjeux qui appellent assurément à des pistes d'actions et des solutions créatives, il est regrettable de constater à quel point un certain déni semble s'opérer devant plusieurs tendances positives sur la situation du français. On pourra toujours regarder le verre à moitié vide plutôt qu'à moitié plein, notamment en raison du

caractère toujours fragile du français et de la vigilance qu'une telle fragilité impose.

Mais dans le contexte actuel, il me semble qu'il nous faudrait toutefois faire preuve de plus de probité et d'ouverture afin d'admettre que l'on a à ce point noirci le portrait de la situation du français au Québec au cours des dernières années que nous sommes incapables de nous extirper de cette vision catastrophiste que d'aucuns ont contribué à façonner.

Il faut de l'humilité pour reconnaître que ces tendances positives ne résultent aucunement de l'adoption du projet de loi 96, dont nous attendrons sans doute longtemps l'impact réellement positif, ni de mesures coercitives récentes en matière de langue. C'est que la situation du français était déjà et est encore beaucoup plus nuancée que ce que certains se sont évertués à nous faire croire.

1. « L'expression "déclin du français" dans les médias au Québec de 2017 à 2022 », Steven Therrien et Richard Marcoux, dans *Le français en déclin ? Repenser la francophonie québécoise*

ACTUALITÉS

LES ÉCOLES ET L'ÉCLIPSE

**On n'a pas
une grande
expérience
des éclipses
totales [...]
Dans
82 ans, je
suis certain
qu'on va
être mieux
équipés.**

FRANÇOIS LEGAULT

Sourire aux lèvres, le premier ministre François Legault a dit espérer que les écoles du Québec seront mieux équipées pour la prochaine éclipse solaire totale, prévue en 2106. Lundi, jour d'éclip-

se totale en Amérique du Nord, la moitié des centres de services scolaires ont fermé leurs portes, une décision prise notamment pour des raisons de sécurité. D'autres ont choisi d'installer les élèves dans des pièces fermées afin qu'ils puissent, dans certains cas, vivre le moment historique en le suivant à la télévision. Interrogé sur la réaction des écoles, mardi, le premier ministre Legault a déclaré qu'« on ne se trompe jamais quand on laisse les parents, les enseignants, les gens décider localement ». Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a de son côté assuré que « si c'était à refaire, ce serait la même décision ». Le ministre encourageait néanmoins le « maintien des écoles ouvertes » et disait « encourager les activités scientifiques ».

Une éclipse magique, émouvante, mystique

Magique. Émouvante. Mystique. Malgré un long tapage médiatique qui en avait découragé plusieurs, finalement, l'éclipse solaire totale du 8 avril a fait courir les foules. Surtout, elle les aura émerveillés.



Des parents en parleront fièrement un jour avec leurs petits-enfants et leurs enfants, avec les leurs. Comme plein d'autres, toutefois, je fais partie de ceux qui n'ont pas eu la chance de l'admirer.

Bref, comme les élèves de la moitié des écoles du Québec, privés d'un des plus beaux moments de leur vie par des directeurs paresseux et un ministère englué dans sa propre incompétence.

Comme ces prisonniers qu'on a enfermés dans leur cellule. Comme les malades hospitalisés. Comme les résidents de CHSLD et d'autres « milieux de vie » où l'on vit pourtant si peu. Comme tous ceux obligés d'être au boulot.

Pour ma part, même si j'ai passé des jours à tenter de calmer ses peurs de l'éclipse, ma petite sœur Manon, qui a une déficience intellectuelle, n'a rien voulu savoir. Ce que j'ai respecté, il va sans dire.

À l'impossible nul n'étant tenu, cette éclipse, nous l'avons donc regardée à la télé. Pendant même que devant chez nous, dans un parc, des centaines de personnes la regardaient tout droit comme pour nous narguer...

ENVAHIE SOUDAINEMENT

À ma grande surprise, en voyant la Lune recouvrir lentement le Soleil, j'ai été envahie soudainement par la même vague d'émotions. Impossible d'y résister. L'émotion était trop vive, presque primale.

J'ai été émerveillée. J'ai pleuré. Écran de télé

ou non, je me sentais comme si j'étais plantée directement devant ce miracle cosmique. Pendant quelques minutes, je me suis sentie partie de notre humanité partagée, éternelle, connectée à l'univers.

On se sent tout petits devant l'éclipse, mais en même temps, on ne sait pas comment, elle nous aspire dans son immensité et son intemporalité.

Tant de beauté. Tant de mystère. Et cette science, précieuse, capable de nous le rendre intelligible.

Mais d'où venaient autant d'émotions ? Des tréfonds de notre mémoire collective millénaire enfouie dans nos montagnes d'obligations « modernes » ?

DANS LA LUMIÈRE

De cet enfant qui sommeille en nous malgré nos épreuves d'adultes ? D'un besoin profondément humain de se projeter dans l'au-delà sidéral ? Qui le sait vraiment ?

Au moment de l'éclipse, de sa magnifique bague de diamant et du retour progressif du Soleil, j'y ai vu aussi la plus belle des métaphores.

J'y ai vu l'image de notre passage de la lumière de la vie à l'obscurité et la froideur de la mort, suivi d'une renaissance, d'un retour, sous une autre forme, à une lumière et une chaleur plus vives, plus essentielles que jamais.

Comme plusieurs autres, j'en suis sûre, j'ai pensé à tous mes anges qui, quelque part là-haut, avaient les meilleurs sièges au monde pour admirer le plus beau des spectacles célestes.

J'ai pensé à ma mère, toujours présente dans mes pensées. À des amies adorées, parties beaucoup trop tôt de cette terre. À mon ami de toujours, dont le grand cœur, il y a deux mois à peine, a cessé subitement de battre.

J'ai pensé à eux. Baignés dans la lumière qui, dès après l'éclipse de la mort, revient encore plus majestueuse. À bien y penser, il est peut-être là, dans ce goût d'éternité terré au fin fond de nos êtres, le vrai miracle de l'éclipse.

Et ma petite sœur ? Me voyant émue, elle m'a dit qu'elle n'aurait plus peur des éclipses. Une excellente nouvelle. Pour la prochaine, dans une autre vie, nous aussi, nous aurons les meilleurs sièges de l'univers pour l'admirer...

Politique

Aux parents de limiter le temps d'écran des jeunes, dit François Legault

Par Caroline Plante, La Presse Canadienne

Le premier ministre François Legault demande la «collaboration» des parents afin de «limiter» le temps d'écran des jeunes.

En mêlée de presse à l'Assemblée nationale mardi, M. Legault a refusé de dire s'il allait légiférer pour réduire l'exposition des jeunes aux écrans, préférant plutôt parler du rôle des parents.

«Le vrai défi, c'est ce qui se passe à la maison, a-t-il déclaré. Il faut aussi avoir la collaboration des parents pour que le temps d'écran soit limité.»

La veille, à Montréal, le ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, n'avait pourtant pas exclu de légiférer sur l'utilisation des écrans pour les jeunes et les familles.

M. Carmant a fait savoir que le gouvernement entamera bientôt sa réflexion pour la deuxième Stratégie québécoise sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes.

«On veut une version qui est très adaptée à la réalité québécoise, a-t-il affirmé. Je vous le dis d'emblée, rien n'est exclu. S'il faut légiférer, on légifèrera.»

Il n'a pas donné plus de détails sur une possible loi, mais a souligné que «tout est une question d'équilibre entre sensibiliser la population et bien développer la compétence numérique des jeunes».

Mardi, M. Legault a reconnu que la surexposition des jeunes aux écrans, «c'est un problème, c'est un problème partout dans le monde».

Il a rappelé que son gouvernement a déjà banni l'utilisation des téléphones cellulaires en classe, sauf exceptions, et interdit les écrans dans les garderies pour les enfants âgés de moins de deux ans.

Le gouvernement Legault a aussi tenu une consultation sur l'usage des écrans et la santé des jeunes pendant son premier mandat.

Certes, M. Carmant a indiqué que cet enjeu fera partie des discussions au prochain conseil général de la Coalition avenir Québec (CAQ) en mai. «Il faut garder toutes les portes ouvertes», a-t-il déclaré en mêlée de presse, mardi.

Le 28 mars dernier, la CAQ a rejeté une motion du Parti québécois (PQ) concernant la surexposition des jeunes aux écrans.

Les troupes de Paul St-Pierre Plamondon invitaient notamment les députés à prendre connaissance d'une nouvelle étude australienne qui confirme l'effet nocif des écrans sur le développement des enfants en bas âge.

La surexposition aux écrans a une incidence démontrée sur le développement des capacités cognitives, sur la santé, notamment les troubles de la vue, et sur les troubles de l'attention et du comportement des jeunes, affirmait la motion du PQ.

IDÉES

Pour l'amour de l'impro

SALOMÉ CORBO



J'ai récemment fait un crochet par Shawinigan pour y croiser 312 jeunes improvisateurs survoltés et heureux, rassemblés sous les auspices du Rendez-vous improvisational (RVI), le plus grand rassemblement non compétitif d'improvisation pour les élèves du secondaire. J'ai joué devant eux et je leur ai donné huit heures de formation. Croyez-moi, c'était vivifiant !

Pour ceux d'entre vous qui seraient moins familiers avec l'improvisation théâtrale, permettez-moi de tracer, à gros traits, le portrait de cette pratique artistique québécoise qui a conquis le monde.

Bien entendu, l'improvisation existe depuis le tout début des arts de la représentation, mais en 1977, Robert Gravel et Yvon Leduc, dans le cadre du Théâtre expérimental de Montréal, créent le match d'improvisation. On y mélange les codes du hockey et du théâtre. Les acteurs jouent sur une patinoire, ils sont répartis en deux équipes et ils portent des chandails de hockey. Pour marquer un point, il faut improviser une histoire et obtenir le vote du public, le tout sous la direction d'un arbitre qui s'assure du respect des règles. De ce spectacle expérimental naîtra la Ligue nationale d'improvisation (LNI), qui existe encore et qui présente toujours ce spectacle phare depuis 47 ans.

En 1982, la LNI est diffusée à la télévision (Radio-

Québec), ce qui a pour effet de donner aux jeunes télé-spectateurs l'envie de jouer aussi. Les écoles secondaires et les cégeps répondent à leur demande, et l'impro devient une activité parascolaire prisée. Puis, des ligues amateurs voient le jour partout dans la province. Tandis que la pratique s'étend aussi en Europe, des rencontres internationales sont organisées.

Depuis, la pratique de l'improvisation théâtrale s'est élargie et diversifiée, et, bien que le « match » soit toujours populaire, il existe aujourd'hui une multitude de concepts et de compagnies de théâtre qui misent sur la force de la spontanéité pour créer des œuvres, sans notion de compétition.

Le Théâtre de la LNI a lui aussi créé plusieurs offres théâtrales en dehors du format du match. La LNI s'attaque aux classiques, par exemple, explore l'univers de grands auteurs et dramaturges, tels que Shakespeare, Molière, Ionesco, Robert Lepage ou Réjean Ducharme, entre autres. Le spectacle se déroule en deux temps. La première partie est consacrée à la décortication des œuvres de l'auteur pour en extraire des mécanismes dramaturgiques qu'on va illustrer grâce à des improvisations dirigées. Ainsi, on pourra explorer le caractère comique de Molière ou le langage poétique de Ducharme. La seconde partie du spectacle est plus vertigineuse, car il s'agit d'une seule et longue improvisation à la manière de cet auteur.

C'est donc avec ce concept, adapté pour l'occasion, que je me suis présentée devant les jeunes. Il s'agissait de plonger dans l'œuvre de Michel Tremblay. Si certains d'entre eux ignoraient tout de ce génie du théâtre québécois, tous bouillaient d'envie de le découvrir à travers le jeu. Après un peu d'histoire du théâtre et quelques notions sur l'époque dans laquelle on a vu naître ses œuvres, on s'est lancés dans son univers en tentant de l'apprivoiser et de se l'approprier un peu.



Il a suffi de quelques minutes pour que des jeunes de 12 à 17 ans se mettent à créer des monologues émouvants et des chœurs engagés. Ils inventaient des fratries disloquées, des personnages aux rêves déçus. Ils osaient jouer des humains troublés ou révoltés. Ils mordaient à pleines dents dans notre joul. Vous dire le plaisir que j'ai eu à voir cette soixantaine d'ados embrasser l'œuvre de Tremblay et tenter du mieux qu'ils pouvaient de créer de petits morceaux de théâtre à son image.

Il suffit de presque rien pour créer. Un peu d'espace, quelques personnes motivées, et la magie du théâtre peut opérer. Voilà pourquoi je cultive une passion démesurée pour l'improvisation. Passion que je partage avec plusieurs fervents. Mais ce n'est pas là l'unique vertu de cet art. Quand on pratique l'improvisation, on développe une foule de compétences : l'écoute, la solidarité, la confiance en soi, l'ouverture à l'autre et l'humilité.

Parmi ces 312 jeunes passionnés, seuls quelques-uns deviendront des acteurs ou des auteurs, mais tous auront eu la chance de se développer dans un espace de liberté qui ne ressemble à aucun autre. À un âge où appartenir à un groupe est tellement important, ils auront aussi eu accès à un puissant liant social.

À ce propos, voici ce qu'avait à en dire Antoine Lacasse, responsable du réseau Improvincial chez ACLAM, une pépinière de passions qui chapeaute aussi Secondaire en spectacle. « Offrir un événement non compétitif comme le nôtre, c'est aussi une occasion pour les jeunes de laisser l'anxiété de performance de côté, tout en leur donnant une bonne dose de confiance en soi et la chance de rencontrer d'autres passionnés comme eux. Côté santé mentale positive des jeunes, les témoignages des participants nous indiquent clairement qu'on a ajouté notre pierre à l'édifice cette fin de semaine. »

Après plus de 30 ans de spectacles improvisés divers, dont 900 improvisations à la LNI, imaginez mon émotion quand je vois cette belle jeunesse partager cette passion inusable. Si j'aime encore tant l'impro, c'est simplement parce que c'est de la création pure. On ne peut pas tout contrôler, mais il faut y croire et assumer toutes nos erreurs. Un peu comme un concentré de la vraie vie, quoi.

Comédienne, improvisatrice et autrice, Salomé Corbo est aussi citoyenne du mieux qu'elle peut.

Le projet de loi 47 sur la protection des élèves est adopté à l'unanimité

Caroline Plante
La Presse canadienne

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, mardi, le projet de loi 47 visant à renforcer la protection des élèves.

La nouvelle loi doit notamment servir à colmater les brèches qui permettent à des enseignants de passer d'un poste à l'autre sans que leurs dossiers disciplinaires ne les suivent.

Elle obligera le personnel scolaire, au public comme au privé, à signaler au ministre tout « comportement pouvant raisonnablement faire craindre pour la sécurité physique ou psychologique des élèves ».

Les gestes répréhensibles resteront au dossier de l'employé. Ils ne pourront pas, en vertu de clauses d'amnistie, disparaître après quelques mois ou quelques années, comme c'est le cas actuellement.

« La priorité des priorités, c'est la sécurité de nos enfants, a déclaré par communiqué le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville. On fait le choix d'ajouter des mesures préventives musclées pour mieux les protéger. »

Le projet de loi 47 a été déposé le 6 décembre dernier dans la foulée d'un rapport d'enquête sur les inconduites sexuelles et les comportements inadéquats dans les écoles.

Le rapport démontrait que les écoles étaient mal outillées pour faire face à ces situations.

« Ce n'est pas normal qu'un enseignant puisse commettre des gestes à caractère sexuel en toute impunité et se déplacer d'un centre de services à l'autre ou d'une école à l'autre sans conséquence », avait déclaré M. Drainville.

Le projet de loi 47 a été bonifié lors de son étude en commission parlementaire ; des mesures ont notamment été ajoutées afin de protéger les personnes qui portent plainte ou qui font un signalement contre les représailles.

Cela était une demande des directions d'établissements, qui ont également réclamé — et obtenu — que le projet de loi soit élargi afin d'inclure les élèves adultes handicapés.

De leur côté, des syndicats d'enseignants avaient souligné que l'expression « pouvant raisonnablement faire craindre pour la sécurité physique ou psychologique des élèves » était beaucoup trop large.

Les comportements répréhensibles seront éventuellement mieux définis, a affirmé à La Presse canadienne le directeur des communications de M. Drainville, Antoine de la Durantaye.

Il a expliqué dans un message que la nouvelle loi viendra modifier le guide existant sur les antécédents judiciaires, « afin d'aider davantage le réseau à déterminer les comportements visés ».

Plainte contre des communications en français: requête en rejet sommaire accueillie

Lia Lévesque
La Presse Canadienne

MONTREAL - Un enseignant d'anglais qui travaille pour un Centre de services scolaire francophone, qui avait porté plainte contre son syndicat parce que celui-ci voulait communiquer avec lui en français, a vu sa plainte rejetée par le Tribunal.

Le Tribunal administratif du travail a plutôt accueilli la requête en rejet sommaire du syndicat, qui soutenait que cela ne relevait pas de son devoir de juste représentation envers ses membres et que cela relevait plutôt de sa régie interne.

En octobre dernier, le syndicat du Centre de services scolaire francophone avait informé l'enseignant qu'à compter de ce moment, il devrait s'exprimer en français avec les membres de l'exécutif syndical et que c'est également dans cette langue que le syndicat communiquerait avec lui désormais.

L'enseignant avait alors porté plainte contre son syndicat pour manquement à son devoir de juste représentation, estimant que ses « droits humains » devaient être respectés, ainsi que son choix de communiquer avec lui en anglais.

L'homme avait également demandé que le syndicat lui fournisse tous les documents reliés à son dossier personnel.

La requête en rejet sommaire du syndicat visait également cet aspect de la plainte de l'enseignant. Et là

encore, le Tribunal administratif du travail a plutôt donné raison au syndicat.

« Le Tribunal conclut que les deux présents reproches allégués par le plaignant à l'égard du syndicat ne concernent pas son rôle d'intermédiaire entre lui et l'employeur. Il se plaint du comportement du syndicat dans sa relation avec lui à titre de membre de l'unité de négociation », écrit la juge administrative.

« Les enjeux de communications internes, incluant tous les problèmes liés à la langue d'usage, ne relèvent pas du devoir de juste représentation » d'un syndicat », ajoute le Tribunal.

« Quant à l'accès au dossier du plaignant, le Tribunal est d'avis qu'il n'est pas le forum compétent pour intervenir. D'ailleurs, les mesures de réparation recherchées en témoignent. Il ne demande pas qu'une réclamation soit soumise à un arbitre comme s'il s'agissait d'un grief, il réclame des changements dans le comportement du syndicat ainsi qu'une copie de son dossier. Les manquements soulevés ne sont pas visés par le devoir de juste représentation prévu à l'article 47.2 du Code et ne relèvent donc pas de la compétence du Tribunal », conclut-il.

Justice et faits divers

Deux individus «menaçants» forcent le confinement de centaines d'élèves à Matane

Par Victoria Baril, Le Soleil

Une importante opération policière s'est déroulée mardi dans le secteur de l'école secondaire de Matane, au Bas-Saint-Laurent. Tous les élèves et membres du personnel ont été confinés pendant plus de trois heures en raison de propos «menaçants» liés à l'utilisation d'une arme à feu.

Peu avant 9 h 15, les policiers de la Sûreté du Québec ont été appelés à se rendre à l'école secondaire de Matane, car deux personnes auraient menacé d'utiliser une arme à feu à l'école.

«Les gens à l'intérieur de l'école, par mesure préventive, ont été placés en confinement», indique Hélène Saint-Pierre, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Environ 800 élèves ont été confinés, mais personne n'a été blessé. «Bien que nous ne dénotons aucun blessé, les services d'urgence ont tout de même été déplacés à proximité», précise Mme Saint-Pierre.

Vers 12 h 30, les élèves ont commencé à être évacués. «Le déconfinement étant graduel, il pourrait prendre quelques heures», a prévenu la SQ sur X (anciennement Twitter).

Les élèves ont été invités à téléphoner directement à leurs parents afin qu'ils puissent venir les chercher. «Nous demandons aux parents d'attendre l'appel de leur enfant avant de se déplacer.»

Vers 16 h 30, le déconfinement progressif et l'opération policière étaient terminées.

Pas d'accès aux cellulaires

Pendant le confinement, les élèves de l'école secondaire de Matane ne pouvaient pas utiliser leur cellulaire.

Par communiqué, la secrétaire générale Nancy Paquet a demandé à la population de ne pas se rendre sur place, l'école étant inaccessible.

«N'essayez pas non plus de téléphoner aux étudiants, une consigne de sécurité leur a été donnée leur demandant d'éteindre leur cellulaire. Il s'agit du

protocole à faire lors de telles interventions», mentionne Mme Paquet.

«Nous pensions à un exercice»

Vanessa Fontenelle «ne pensait jamais être confinée à Matane».

L'étudiante du CFPRO, un centre professionnel situé dans le même bâtiment que l'école secondaire de Matane, a accepté de raconter son expérience au *Soleil* par écrit, en plein confinement.

Comme ils sont adultes, les étudiants du CFPRO n'étaient pas soumis aux mêmes règles que les adolescents sur l'utilisation de leur cellulaire.

«C'est très long. Nous sommes en classe avec les portes barricadées, tous assis ensemble au fond de la classe sans bruits depuis 9 h 30», a raconté Mme Fontenelle vers 12 h.

Les directives étaient claires. Personne ne pouvait sortir avant l'arrivée des intervenants psychosociaux.

Sur place, l'ambiance était relativement calme. «Au début, nous pensions à un exercice honnêtement», mentionne l'étudiante.

Lorsqu'ils se sont rendu compte du sérieux de la situation, certains ont vécu «un peu de panique et d'anxiété». Cependant, l'état d'esprit général s'est vite apaisé, témoigne Vanessa Fontenelle.

Dans le noir

Ceux qui étaient barricadés ont eu aussi peu d'information que le reste de la population sur la raison de leur confinement.

«Les rumeurs partent vite... au début on nous disait un jeune armé à l'extérieur, ensuite un aussi à l'intérieur.... mais on ne sait pas ce qui est vrai ou pas», affirme Vanessa Fontenelle sur l'heure du midi.

À sa sortie de l'établissement, vers 13 h 30, les policiers ne voulaient toujours pas lui confirmer quelle était la menace.

La Sûreté du Québec n'a révélé la menace qu'à 16h30 «pour ne pas nuire à l'intervention».

Des parents inquiets

Rémika Bérubé est coordonnatrice en réussite éducative chez Espace avenir. L'organisme accompagne plus de 40 élèves en difficulté de l'école

secondaire de Matane. Lors du confinement, ils ont été inondés de messages de parents inquiets.

Sans moyen de communiquer avec leurs enfants, plusieurs parents ont témoigné de leur inquiétude sur les réseaux sociaux pendant la longue matinée de confinement.

«Mon cœur de mère n'est pas fort ce matin. Je n'ai jamais eu aussi hâte d'entendre la voix de mon fils», dit l'une d'entre elle.

Résidant à 800 kilomètres de Matane, cette mère qui a préféré l'anonymat s'est confiée au *Soleil*. Le peu d'information qui circulait sur l'événement a contribué à sa panique. «Ce n'est pas facile, je n'ai toujours pas parlé à mon fils», déplore-t-elle.

Polyvalente de Matane | Des intervenants psychosociaux déployés sur les lieux

Benjamin Ducornait | Initiative de journalisme local



Photo Romain Pelletier - mon matane.com

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent a déployé une quinzaine d'intervenants psychosociaux sur les lieux de l'école secondaire de Matane, en lien avec le confinement préventif de plusieurs centaines d'élèves.

Le porte-parole du CISSS, Gilles Turmel, a confirmé à *monmatane.com* vers midi que les intervenants ne peuvent pas accéder pour le moment à l'école puisque le confinement des élèves est toujours en cours.

Ils sont toutefois présents en dehors du périmètre de sécurité où bon nombre de parents sont présents, inquiets et dans l'attente de nouvelles de leurs enfants.

« Nos intervenants discutent avec les parents. On essaie de leur dire qu'on est là si les enfants ont besoin d'aide une fois que tout ça sera terminé », précise M. Turmel.

ICI  RADIO-CANADA

Petite-Rivière-Saint-François veut un complexe multifonctionnel à 20 M\$

ÉRIK CHOUINARD

Petite-Rivière-Saint-François veut se doter d'un nouvel espace récréatif multifonctionnel pour son 350^e anniversaire, estimé à près de 20 millions de dollars. La Municipalité et le Centre de services scolaire (CSS) de Charlevoix espèrent commencer les travaux en 2025, mais ils attendent encore la confirmation d'une subvention pour concrétiser leur projet de Campus Petite-Rivière-Saint-François.

Lundi soir, la Municipalité a tenu une séance d'information publique pour présenter les détails du projet et répondre aux questions des citoyens.

On concentre plusieurs services au même endroit, donc ça va permettre de faciliter les échanges et la dynamique à cet endroit, plaide Stéphane Simard, le directeur général de Petite-Rivière-Saint-François. On investit pour les quarante prochaines années, ça va permettre à ce coin-là de prendre un nouvel envol.

Aide financière nécessaire

La construction du Campus Petite-Rivière-Saint-François est prévue en deux phases. La première évaluée à près de 14 millions de dollars doit servir à ajouter une infrastructure sportive de 782 m² et un bâtiment récréatif de 416 m² à côté de l'école Saint-François.

La deuxième servira à réaliser la requalification de l'école qui sera ainsi remise au goût du jour. La Municipalité et le CSS de Charlevoix estiment le coût de cette seconde phase à plus de 5 millions de dollars.

La Municipalité investirait tout près de 5 millions dans la phase 1 et la phase 2 serait assumée par le Centre de services scolaire, précise le directeur général.

La Ville et le CSS comptent sur une subvention du gouvernement provincial provenant du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air pour être en mesure de réaliser le projet. Ils ont déposé leur demande en décembre 2023 et espèrent un retour en juin.

Ces subventions proviennent du ministère de l'Éducation, par le biais du ministère responsable du Sport, du Loisir et du Plein air. Elles permettent d'ajouter des aides financières jusqu'à un maximum de 20 millions de dollars pour couvrir 66 % des coûts admissibles pour des projets d'infrastructures sportives et récréatives.

La compétition est forte pour l'accès à cette aide financière. Or, si tout se passe comme espéré, la construction doit s'amorcer en 2025, l'année du 350^e de la Ville, et finir à la fin de l'année ou au début de 2026.

Revitaliser le centre du village

Le projet servira entre autres à mettre à niveau les infrastructures sportives de l'école primaire Saint-François. Actuellement, il y a une salle multifonctionnelle, comme on en voyait dans les années 50-60 qui ne convient vraiment pas à la pratique des sports tel qu'on veut les pratiquer aujourd'hui, soutient Stéphane Simard.

La Municipalité promet aussi de créer un endroit polyvalent où les citoyens pourront se rencontrer et où plusieurs différentes activités de loisir et de culture pourront être tenues. La diversité des espaces offerts doit permettre à tous, peu importe leur âge, d'en profiter.

Une des sections prévues dans le Campus sera composée d'un gymnase tandis que l'autre, l'espace récréatif, sera doté d'un lieu d'exposition, d'une scène, de salles de rassemblement et de réunion. La bibliothèque municipale et sa collection de livres doivent aussi y être déménagées.

À Petite-Rivière, on n'avait pas de gymnase à proprement parler et ça va permettre aussi dans l'espace récréatif de combler plusieurs besoins, indique le directeur général.

La Municipalité souhaite également y aménager un service de garde en milieu communautaire pour pallier la déficience de ce genre de service sur son territoire.

Petite-Rivière-Saint-François voit ce projet en complémentarité avec celui de 20 logements abordables qui fait partie du plan de réaménagement du centre du village. Ça va être situé un à côté de l'autre, mais on trouve ça très intéressant pour les habitations qui vont

être à pied de la garderie et de l'école, estime Stéphane
Simard.

Avec les informations de Christiane Latortue

Réussite scolaire : « des avancées remarquables » pour l'Outaouais

RADIO-CANADA

Pas toujours vanté pour ses succès, le milieu scolaire de l'Outaouais a enregistré une bonne nouvelle : des « améliorations remarquables » ont été observées dans le domaine de la réussite scolaire ces dernières années au sein des cinq centres de services scolaires (CSS) de la région.

Ces récents succès ont été partagés par le Centre de services scolaire des Draveurs, qui est responsable du dossier au nom des CSS des Portages-de-l'Outaouais, au Cœur-des-Vallées, des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ainsi que la Commission scolaire Western Québec.

Taux de diplomation et de qualification au secondaire sur une période de sept ans en Outaouais :

- 2020 : 74,6 %
- 2023 : 81,1 %

Source : CSS des Draveurs

Cette progression de 6,5 % en seulement trois ans en Outaouais est une réussite indéniable, fait valoir le communiqué.

En entrevue à Radio-Canada, la directrice générale des CSS des Draveurs, Manon Dufour, a même été plus loin, rappelant qu'en 2015, le taux de diplomation dans ses écoles était de 70 %.

Comment expliquer une telle progression? Par le fruit d'une collaboration étroite entre les écoles, les familles, les intervenants communautaires et nos équipes éducatives dévouées, explique le CSS des Draveurs.

Manon Dufour précise : Quand on sort un enfant de la classe pour l'envoyer chez l'orthopédagogue, si l'orthopédagogue sait sur quoi l'enfant travaille et que tout le monde travaille dans le même sens, l'impact sera beaucoup plus fort, illustre-t-elle.

On ne travaille plus en silo. On travaille en collaboration. On s'assure que toutes nos interventions soient cohérentes en mettant l'enfant au cœur de tout.

- Manon Dufour, directrice générale du CSS des Draveurs

Elle a aussi attribué cette progression à l'implantation de bureaux de statistiques dans les dernières années.

Beaucoup de travail à faire

Cette progression fera sans doute plaisir aux intervenants qui œuvrent dans le milieu de l'éducation en Outaouais. Dans les dernières semaines, ce sont plutôt les insuccès des élèves de cinquième secondaire à l'épreuve de français écrit et le haut taux de décrochage qui ont fait les manchettes.

Les chiffres du décrochage, compilés durant la pandémie de COVID-19, comprenaient aussi des jeunes ayant déménagé à l'extérieur du Québec, ce qui a pu entraîner une surévaluation du décrochage dans une région comme l'Outaouais en raison de sa proximité avec l'Ontario.

Quoi qu'il en soit, Manon Dufour ne se défile pas : Ce ne sont pas tous les indicateurs qui sont au vert. Dans la réussite des épreuves ministérielles, on a encore du travail à faire. Même si on est fier de notre taux de diplomation, on a quand même des zones d'amélioration.

Cependant, la directrice générale ne manquera pas l'occasion de savourer les chiffres présentés mardi. Quand on prend un peu de recul et qu'on regarde l'ensemble des indicateurs, on est capable de constater que l'on s'améliore.

Ses propos vont dans le même sens du communiqué de presse, qui admettait sans détour que le milieu scolaire était conscient qu'il reste beaucoup de travail à faire pour que chaque élève de l'Outaouais puisse décrocher son diplôme.

Avec les informations de Marie-Jeanne Dubreuil

Éducation

Diplomation en Outaouais: «la vague est partie sur le bon côté»

Par Daniel LeBlanc, Le Droit

Le taux de diplomation et de qualification après sept ans au secondaire vient d'atteindre un niveau historique pour l'ensemble du réseau public en Outaouais. Pendant que celui sur cinq ans stagne, celui-ci s'approche à quelques dixièmes près de la moyenne québécoise avec un bond de plus de six points en trois ans.

Avec cette progression notable – la région est passée de 74,6 % en 2020 à 81,1 % pour la cohorte de 2023 –, l'Outaouais surpasse ainsi neuf autres régions de la province, dont Lanaudière, la Montérégie et l'Estrie. Du même coup, la région effleure comme jamais auparavant la moyenne provinciale qui s'est établie à 81,7 % l'an dernier.

«On voit que le travail qu'on a fait dans les dernières années commence à porter fruit malgré le fait évidemment qu'on a eu la COVID. Mais même si on l'exclut et qu'on regarde avant et après, on voit qu'on s'est amélioré comme région, explique la directrice générale du Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD), Manon Dufour, appelée à parler au nom des organisations de la région. C'est vraiment un bon signe que ce qu'on a mis en place fonctionne.»

Elle rappelle que pour ne plus être dernier de classe en cette matière, l'Outaouais est beaucoup plus proactive et s'est «vraiment positionnée» pour que chaque décision prise soit appuyée sur la recherche et des chiffres concrets. Même si elles sont distinctes, toutes les organisations œuvrent étroitement ensemble, s'échangent des informations pertinentes et des pratiques gagnantes, ajoute cette dernière.

«On met sur la table nos vulnérabilités et les autres viennent nous aider. [...] Nous n'avions [dans le passé] pas de bureaux de statistiques dans nos centres de services donc c'était difficile de suivre, d'analyser en temps réel la progression et de faire des mesures correctives rapidement, de dire Mme Dufour. On attendait toujours les publications ministérielles et c'était difficile par la suite de faire les liens, tandis que maintenant on est capable d'aller aussi loin que: l'enfant, lui, est-ce qu'il progresse ces dernières années. Ça nous permet vraiment de cibler nos interventions.»

Entre 70,7 % et 84,5 %

C'est au CSSD où le taux de diplomation et de qualification sur sept ans était le plus élevé l'an dernier (84,5 %), suivi par le CSS des Portages-de-l'Outaouais (83,1%), la CS Western Québec (79,1 %), le CSS au Coeur-des-Vallées (74,1 %) et le CSS des Hauts-Bois de l'Outaouais (70,7 %). Dans le cas du CSSCV (-4,3 points) et de la CSWQ (-1,6), des baisses ont été observées.

Manon Dufour affirme que cette collaboration régionale est essentielle dans la mesure où les élèves bougent beaucoup d'un territoire à l'autre pendant leur parcours scolaire.

«Il faut vraiment réfléchir en termes de région, et plus j'aide mon voisin à s'améliorer, plus moi-même je m'améliore. C'est une philosophie qu'on s'est donnée et là on voit vraiment que la vague est partie sur le bon côté. [...] Il y a vraiment une amélioration quand on regarde les indicateurs et qu'on se recule un peu, mentionne-t-elle. C'est vrai que si on n'observe qu'une année à l'autre, des fois il peut y avoir une petite baisse, mais c'est un peu comme à la bourse, il faut voir c'est quoi la tendance générale dans l'ensemble des indicateurs.»

Au nombre des autres indicateurs, mentionnons l'entrée tardive au secondaire – la proportion des élèves de 13 ans ou plus inscrits pour la première fois en première secondaire –, qui se chiffrait à 14,9 % en 2023 en Outaouais. C'est la deuxième année d'affilée que ce taux est inférieur à 15 %, alors qu'il a déjà atteint plus de 18 %.

«De plus en plus de voyants au vert»

Sur le grand tableau de bord de la région, de plus en plus de voyants sont au vert, pense Manon Dufour, qui est d'avis qu'on ne sera jamais entièrement satisfait des statistiques et qu'on peut «encore s'améliorer».

«Nos écoles primaires préparent mieux encore les élèves en vue de leur arrivée au secondaire. Et ces résultats-là, on va les voir dans quatre, cinq ans. Les taux de diplomation en formation professionnelle sont en augmentation aussi [comparativement à 2021]. [...] Il n'y a pas aussi longtemps, tous nos indicateurs étaient au rouge. Nous étions bons derniers dans tout», note-t-elle.

Autre facteur à ne pas négliger, selon l'intervenante: la réussite des garçons est aussi sur une pente de plus en plus en ascendante et l'écart avec les filles rétrécit. Dans la région, le taux de diplomation des garçons sur sept ans était l'an dernier de 77,5 %, alors qu'il était sous les 70 % en 2015. Chez les filles, il se chiffrait à 84,8 % (+ 9,1 points en huit ans).

Stabilité pour la diplomation après cinq ans

Quant au taux de diplomation et de qualification après cinq ans – le parcours de base –, il se chiffrait à 67,1 % pour la cohorte 2023 en Outaouais, un infime recul par rapport à l'année précédente. Là aussi, la région avoisine la moyenne provinciale (67,9 %) et s'en tire mieux que d'autres régions, mais dans une moindre mesure.

Pour le taux sur cinq ans, on observe une certaine stagnation pour l'Outaouais après une hausse momentanée pendant le cœur de la pandémie (71,6 % en 2021), mais les statistiques s'améliorent puisqu'on peinait à franchir le seuil des 65 % avant 2018.

Dans cette catégorie aussi, c'est au CSSD que les élèves de cette cohorte (2018 à 2023) ont le mieux réussi (70,4 %). Suivent le CSSPO (67,9 %), la CSWQ (65,2 %), le CSSCV (62,9 %) et le CSSHBO (56,6 %).

«On veut encore mieux que ça [sur cinq ans]. Moi, je vise les 80 %. On a encore du travail à faire, mais je pense que c'est le temps de célébrer un peu.»

— Manon Dufour, directrice générale du CSS des Drapeurs

Ces disparités entre les secteurs sont «multifactorielles», selon Mme Dufour, qui affirme qu'on ne peut mettre le doigt sur une seule et unique cause.

«Il faut voir quel est l'indice de défavorisation, les services qu'on peut mettre autour des élèves, il y a aussi des élèves qui font de grands trajets en autobus pour aller à l'école, ce qui peut avoir un impact, il y a l'offre d'emploi autour, etc. On doit continuer de travailler, c'est pour cette raison qu'on ne peut pas importer toutes les pratiques, mais l'idée est de voir si on s'améliore. La réponse, c'est oui», dit-elle.

Au-delà de miser sur les élèves qui réussissent, il faut aussi garder un œil attentif sur les élèves plus vulnérables dès le primaire, soit ceux dont la moyenne est entre 60 % et 69 %, affirme Manon Dufour, afin de faciliter le reste de leur parcours scolaire et qu'ils ne basculent pas en échec.

Taux de sortie sans diplôme

Même si son portrait est plus rose à plusieurs égards, l'Outaouais est toutefois encore dernier de classe au chapitre du taux de sortie sans diplôme ni qualification avec une proportion de 25 % pour 2021-2022 – la plus élevée au Québec. La moyenne provinciale pour le réseau public est de 16,3 %.

La directrice générale rappelle qu'on n'a plus du tout la même approche avec un jeune qui décroche de nos jours.

«À une certaine époque, quand un élève quittait, on lui donnait du temps pour guérir, si je peux dire ainsi, alors qu'aujourd'hui, il reçoit un coup de téléphone dans la même journée pour lui dire: cette trajectoire-là, tu ne la vois plus possible, mais il y en a d'autres, on va s'asseoir ensemble», décrit-elle.

La grève aura-t-elle des effets?

D'autre part, ayant confiance que le plan de rattrapage aura des impacts positifs «avec tout le monde qui a mis la main à la pâte», Manon Dufour pense que la grève générale illimitée des enseignants l'automne dernier ne devrait pas avoir de conséquences négatives sur le taux de diplomation.

«Quand je regarde les résultats de la deuxième étape, ils sont vraiment, vraiment semblables à la première. Je ne vois pas une grande différence, ce qui me fait dire que ce qu'on a mis en place a vraiment fonctionné», note-t-elle.

Autobus Camille Mailloux R.D.L. bientôt en grève

Guylain Jean



Les membres du Syndicat du transport de la région Grand-Portage–CSN, qui rassemble les salarié-es des Autobus Camille Mailloux R.D.L. Inc., seront en grève du 18 au 24 avril prochains.

L'avis de grève a récemment été envoyé au ministère du Travail.

Le communiqué su syndicat précise que ce sont 26 circuits du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et 4 circuits du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, qui seront touchés par l'arrêt de travail.

Le Syndicat du transport de la région Grand-Portage–CSN rassemble 40 membres et est affilié à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP–CSN). La FEESP–CSN compte plus de 425 syndicats affiliés représentant 65 000 membres œuvrant dans le domaine des services publics et parapublics.

Prévost : l'école secondaire bientôt en construction

Par Simon Cordeau

Le début des travaux approche pour la nouvelle école secondaire de Prévost. « Le plan d'affaires est complété. Là, on attend les dernières autorisations du Conseil du trésor. La prochaine étape, c'est le dépôt devant le Conseil des ministres », a indiqué Sonia Bélanger, députée de Prévost, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, en marge de l'inauguration du CPE Les Bonheurs de Sophie.

Le dépôt devant le Conseil des ministres devrait se faire « dans quelques semaines », a précisé Mme Bélanger. Ensuite, la réalisation des travaux pourra commencer. Les choses devraient aller rapidement par la suite. La ministre a donné l'exemple de la **nouvelle école primaire de Saint-Sauveur**, dont la première pelletée de terre a eu lieu en juin 2023 et dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2025.

L'école secondaire de Prévost, demandée et attendue depuis longtemps, a été **annoncée en 2021**. La Ville de Prévost a acquis le terrain pour sa construction **en octobre dernier**.

Communiqué (s)

Les apprentissages en milieu de travail en lumière dans un événement organisé par Formation Korpus

Laval, le 2 avril 2024 — Formation Korpus, le service aux entreprises et de formation continue du Centre de services scolaire de Laval, a tenu, le jeudi 14 mars dernier, l'événement La stratégie PAMT, pour une main-d'œuvre compétente. Cette journée a permis de réunir près de 100 participants en provenance d'entreprises lavalloises et de comités sectoriels de main-d'œuvre. On y a discuté de l'importance du développement des compétences en entreprise et du programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cet événement a été rendu possible grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

Lors de l'événement, les invités ont pu en apprendre davantage sur ce programme par le biais de plusieurs activités tenues par des experts en la matière. Ils ont pu y entendre une conférence de Julie Plouffe, directrice générale adjointe chez Lysair, assister à un panel d'entreprises adhérant au PAMT et à la présentation d'une trousse d'information, prendre part à des discussions avec des apprentis et des compagnons du programme et participer à diverses occasions de réseautage avec les comités sectoriels de main-d'œuvre qui tenaient des kiosques d'information pour l'occasion.

La ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, Kateri Champagne Jourdain, qui a lancé l'événement en prononçant un discours rassembleur, souligne que, « dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, il est primordial d'ouvrir ses horizons en matière d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre. Les entreprises doivent assurer le transfert des connaissances et faire une véritable place aux personnes plus éloignées du marché du travail, notamment aux Québécoises et Québécois de 60 ans ou plus. Le Programme d'apprentissage en milieu de travail comporte de nombreux avantages, tant pour les entreprises que pour les travailleuses et travailleurs qui ont l'occasion d'y prendre part. Je félicite les organisateurs de l'événement pour la réalisation de cette belle journée et j'espère que les participants ont su y puiser toute l'information nécessaire pour se lancer! »

Le directeur général du Centre de services scolaire de Laval, Yves Michel Volcy, tient à souligner l'importance de cette initiative. « Une telle mise en commun des expertises et des expériences est un terreau fertile qui permettra d'améliorer nos pratiques et de voir naître de nouvelles collaborations, au bénéfice des travailleurs d'aujourd'hui et de demain. Je remercie nos partenaires pour leur soutien dans la tenue de cet événement. Ceci vient nous appuyer en tant qu'organisation apprenante qui vise à toujours s'améliorer, ici, en favorisant le développement professionnel ».

L'équipe de Formation Korpus désire souligner les nombreux échanges desquels ont immergé plusieurs idées qui sauront profiter aux entreprises lavalloises, faisant de l'apprentissage une mission et une culture d'entreprise pour encourager une croissance continue à tous les niveaux. Parmi ces idées, il a été question de mettre à jour les compétences et de rehausser celles des travailleurs, de dégager du temps chez les employés à des fins de formation, d'investir dans le perfectionnement professionnel pour rester compétitif sur le marché et de l'importance de garder ses employés motivés tout en favorisant l'engagement et la performance des équipes. De plus, une communication transparente et un partage d'information visant à favoriser la croissance individuelle et collective ont été discutés, tout comme l'informatisation des outils de communication et de gestion des connaissances, et le partage

d'information sur les différentes ressources disponibles comme le Programme d'apprentissage en milieu de travail pour soutenir le développement des compétences.

Ces points forts soulignent l'importance cruciale du développement des compétences dans notre environnement professionnel en constante évolution. Ensemble, continuons à promouvoir une culture de l'apprentissage et de l'amélioration continue!

À propos du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) permet, dans une même entreprise et à une employée ou un employé expérimenté (compagne ou compagnon), d'être jumelé avec une collègue ou un collègue moins expérimenté (apprentie ou apprenti) pour qu'elle ou il lui transmette, étape par étape, son savoir-faire. Cette formule, qui a fait ses preuves, se nomme le compagnonnage. Pour en savoir plus, consultez la page « [Apprentissage en milieu de travail](#) » sur le site Québec.ca.

À propos du Centre de services scolaire de Laval

Présent partout sur le territoire de Laval, le CSS de Laval est l'un des plus importants centres de services scolaires au Québec. Il dessert plus de 56 000 élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. De ce nombre, 70 % des élèves inscrits au secteur jeunes sont issus de l'immigration. Le CSS de Laval compte à ce jour 61 écoles primaires, 14 écoles secondaires, 6 centres de formation professionnelle, 5 centres d'éducation des adultes, un service aux entreprises et de formation continue, et un service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement. Le CSS de Laval est l'un des plus importants employeurs de Laval avec plus de 11 000 employés.

– 30 –

RENSEIGNEMENTS :

Geneviève Beaudry

Coordonnatrice

Service de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et aux entreprises

Centre de services scolaire de Laval

450 662-7000, poste 76154 – Gebeaudry@csslaval.gouv.qc.ca